



Vassilis Venizelos a été particulièrement affecté par le drame d'Yverdon en 2023, lors duquel un père a tué sa femme et ses trois filles.

«Aucun canton n'est épargné par les violences»

Surveillance électronique Vassilis Venizelos préside l'association Electronic Monitoring qui veut développer une solution nationale.

L'association Electronic Monitoring (EM), qui regroupe 22 cantons, a été créée par la CCDJP (Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police) pour développer une solution nationale de surveillance électronique. Cela en application de l'article 28c du Code civil qui permet d'utiliser le bracelet électronique comme un dispositif de protection de la victime, et non plus uniquement comme un dispositif de surveillance. Interview du conseiller d'État vaudois Vassilis Venizelos qui la préside depuis le 1^{er} janvier 2025.

Où en est-on en Suisse, en matière de surveillance active? Il y a eu beaucoup de lenteurs sur ce dossier, mais j'ai la ferme intention de le faire avancer. C'est notamment pour cela que je viens d'accompagner le conseiller fédéral Beat Jans à Madrid pour observer la solution espagnole. Compte tenu de la configuration de notre territoire, je verrais mal 26 dispositifs superposés au niveau de la Suisse. C'est essentiel d'avoir une solution technologique commune et coordonnée.

Quel est le dispositif retenu? EM ne s'est pas encore prononcé sur un dispositif en particulier mais suit de près l'expérience zurichoise. Il s'agit d'un projet pilote de surveillance active par double géolocalisation testée en 2023 et 2024, inspiré du modèle espagnol. L'auteur est équipé d'un bracelet à la cheville et la victime, sur une base volontaire, reçoit un appareil mobile. Si le premier entre dans le périmètre qui lui était interdit, une alarme se déclenche en temps réel dans un centre de surveillance opérationnel 24/7. La victime est alertée; une intervention policière peut être déclenchée.

Le temps presse... Nous allons fixer un calendrier avec les différentes échéances cet été pour monter en puissance sur le déploiement de cette technologie dans les 22 cantons de l'association. Pour avancer efficacement, nous devons nous assurer que l'ensemble des cantons sont prêts à l'adopter. Au-

cun n'est épargné par les violences domestiques.

Vous revenez d'Espagne, où vous avez accompagné le conseiller fédéral Beat Jans. Qu'avez-vous vu lors de ce voyage? Nous avons notamment rencontré des expertes et experts du Ministère de l'égalité avec lesquels nous avons discuté de la stratégie globale de l'Espagne. Nous avons également visité la centrale de surveillance électronique active des auteurs de violence. J'ai été très impressionné par ce dispositif qui permet de localiser les agresseurs en temps réel et de vérifier en permanence qu'ils ne s'approchent pas de leurs victimes. Il existe des possibilités d'améliorer la protection des victimes lorsque la volonté politique va de pair avec le développement de solutions techniques performantes. L'exemple espagnol nous prouve que c'est possible. Nous devons nous en inspirer.

«J'ai été très impressionné par ce dispositif qui permet de localiser les agresseurs en temps réel.»

La lutte contre les violences domestiques est l'une de vos priorités. Pourquoi? Ce sont des situations auxquelles je suis confronté depuis que je suis en fonction, notamment en tant que responsable de la protection de la jeunesse. Un tiers des signalements à la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse sont liés à des violences intrafamiliales. Et puis il y a eu le drame d'Yverdon, en 2023. J'habite à 150 mètres de l'endroit, ma fille a entendu la détonation... Ce féminicide – il faut nommer ce drame par le mot juste – m'a particulièrement affecté. Les violences domestiques sont un véritable fléau. Il faut tout mettre en œuvre pour les combattre.

Catherine Cochard

Pourquoi les dispositifs techniques de protection des victimes tardent autant?

Violences domestiques Bracelet électronique, mais aussi montre ou bouton d'urgence: les outils

de protection des victimes peinent à voir le jour. État des lieux en Suisse romande.

Catherine Cochard

En réaction au nombre élevé de féminicides, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider convoquait, la semaine dernière, une séance extraordinaire pour renforcer la lutte contre les violences domestiques. À l'issue de celle-ci, des mesures urgentes ont été définies et un appel à une action politique forte et concertée a été lancé. Depuis le début de l'année, 18 femmes ont été tuées.

La Confédération et les cantons ont pourtant adopté, en 2021, une feuille de route sur les violences domestiques, couvrant des domaines comme la gestion des menaces, l'aide aux victimes ou la surveillance électronique. Sur ce dernier point, la Faculté de droit de l'Université de Berne relevait, dans un rapport d'octobre 2024, que «plusieurs cantons ont déjà recours à la surveillance électronique ou à des dispositifs d'urgence à titre préventif dans le contexte de la violence domestique, bien que les conditions-cadres diffèrent [...] et que les variantes soient nombreuses (système ou technique utilisés, champ d'application, forme de surveillance), reflétant le fédéralisme de la Suisse».

Le «fédéralisme» n'aurait-il pas bon dos pour couvrir le retard pris sur ce dossier? En 2022, le Code civil s'est doté d'un nouvel article, le 28c, qui permet aux victimes de violences domestiques de tous les cantons de demander au juge d'ordonner «le port par l'auteur de l'atteinte d'un appareil électronique non amovible permettant de déterminer et d'enregistrer à tout moment le lieu où il se trouve». Mais cette surveillance n'est que passive: l'infraction n'étant constatée qu'a posteriori...

Et pour autant que ce dispositif soit utilisé. «Nous qui travaillons sur le terrain et qui accompagnons les victimes, ces bracelets de surveillance passive, on ne les voit pas», affirme Muriel Golay, directrice du Centre LAVI de Genève, qui soutient les personnes ayant subi des violences physiques, psychiques ou sexuelles. Actuellement, les personnes victimes doivent compter sur le respect par l'auteur des interdictions auxquelles il a été condamné, et s'il ne les respecte pas, le signaler à la police, ce qu'elles peuvent avoir de la difficulté à faire. Cette situation ne leur donne pas un sentiment de sécurité adapté à la gravité des faits subis.

La surveillance active électronique, avec intervention quasi en temps réel et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, a fait ses preuves en Espagne. En 2023 et 2024, elle a été testée à Zurich. Le bilan de l'expérience est attendu entre cette année et la suivante.

La surveillance active électronique est aussi soutenue par une initiative parlementaire, déposée en 2022 déjà, pour que le principe d'une telle surveillance soit introduit dans la législation fédérale. Mais la mise en œuvre de cet outil vient d'être reportée...



Les victimes de violences domestiques sont majoritairement des femmes. En Suisse, rares sont les cantons qui ont créé des projets pilotes pour tester des solutions techniques (image d'illustration).



«Le dispositif, seul, ne fait pas tout. Il n'est qu'un outil en plus, qui ne remplace en aucun cas les autres moyens mis en œuvre pour prévenir et lutter contre les violences domestiques.»

Céline Vara
Conseillère d'État neuchâteloise



«Sur un territoire aussi petit et morcelé que la Suisse, l'idée que 26 systèmes différents puissent être efficaces semble difficile à croire.»

Émilie Flamand
Directrice du Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV)

Un bouton et une balise contre les violences

Le Canton de Vaud a quant à lui mis en place, depuis avril 2023 à Yverdon, un projet pilote intitulé Adrien. Il consiste en une balise qui peut être géolocalisée et qui permet aux victimes qui y

ont accès d'émettre une alerte silencieuse et de se mettre en relation avec une centrale de sécurité privée.

Du côté de Neuchâtel, cela fait dix ans qu'un dispositif d'alarme est testé. «Il consiste en un petit boîtier portable avec GPS, actif en tout temps et discret, équipé d'un bouton permettant d'envoyer discrètement une alarme avec géopositionnement à la Centrale neuchâteloise d'urgence (CNU), explique le commandant de la police Sami Hafsi. Il est remis aux personnes cibles sur base d'une analyse approfondie de la situation et des menaces dont il est question, et fait l'objet d'une décision par un officier de police judiciaire. Il en découle un ordre de mission qui pose la séquence d'actions que déclenche-

ra une alerte.» Quatre boîtiers sont utilisés.

Ce boîtier rassure les victimes, indique Céline Vara, conseillère d'État neuchâteloise. «Le dispositif, seul, ne fait pas tout. Il n'est qu'un outil en plus, qui ne remplace en aucun cas les autres moyens mis en œuvre pour prévenir et lutter contre les violences domestiques.»

D'autres solutions que le bracelet électronique

Muriel Golay, du Centre LAVI de Genève, rappelle qu'il n'y a pas que les dispositifs que la justice peut ordonner à l'auteur de porter. «Il existe sur le marché des boutons d'alarme ou des applications sur smartphone – comme The Sorority, par exemple – qui permettent à la personne vic-



Un exemple de dispositif de type balise de géolocalisation par GPS, ou bracelet électronique. IMAGO/SNA

«Nous qui travaillons sur le terrain et qui accompagnons les victimes, ces bracelets de surveillance passive, on ne les voit pas.»

Muriel Golay
Directrice du Centre LAVI de Genève

time de demander de l'aide. Je suis réservée sur certains aspects, mais ils peuvent indéniablement contribuer à soutenir la personne dans l'organisation de sa protection et renforcer son sentiment de sécurité. Ce qui est un élément trop souvent oublié dans les objectifs de lutte contre les violences.»

Au sein du Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), Emilie Flamand participe à la coordination de la lutte contre les violences domestiques à Genève. Comme tous les intervenants que nous avons consultés, elle appelle à plus de coopération entre les cantons. «Il faudrait un concordat, ou des accords intercantonaux, illustre la directrice. Sur un territoire aussi petit et morcelé que la Suisse, l'idée que 26 systèmes différents puissent être effi-

caces semble difficile à croire.» Pour développer une solution nationale de surveillance électronique, la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) a créé l'association Electronic Monitoring (EM). Son nouveau président, Vassilis Venizelos, affirme qu'il veut faire avancer les choses (*lire notre interview ci-contre*).

Emilie Flamand tient à rappeler que les dispositifs techniques de protection des victimes de violences domestiques ne sont qu'une infime partie d'un système beaucoup plus vaste à mettre en place. «Les féminicides ne surviennent pas d'un coup. C'est en général le point final d'une longue escalade de contrôles, menaces et violences. C'est sur la détection précoce de ces situations qu'il faut travailler.»

«Malheureusement, le chardonnay est roi»

Le chardonnay des vins vaudois a-t-il un caractère unique? Le chardonnay de Bonvillars.

Les chasselas de Bonvillars, avec la note de 9,5 points, loin devant les 624 autres vins présentés cette année.

«Une note pareille pour une spécialité blanche en terres vaudoises, c'est génial! s'est enflammé Nicolas Joss, directeur de Swiss Wine Promotion. Le millésime 2024 nous a mis dans tous les sens, mais les vignerons ont des idées, ils ont fait des choses superbes.»

Le chasselas entre Lavaux et La Côte

C'est un peu tôt pour le dire, car beaucoup de vins présentés étaient des 2023. Pour le millésime en cours, c'est Le Replan AOC Lavaux Épesses de l'Union vinicole de Cully qui l'emporte. Il est suivi de La Pépité AOC La Côte Étoy Grand Cru du Domaine Joli Clos. «C'est une belle journée, ce matin notre pinot noir sortait premier à la Sélection des vins de Morges», sourit Michel Guibert. Le Chantey de Delphine Morel (Chardonne) et le Rieux et cætera de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg se partagent la 3^e place.

Le chasselas a droit à deux catégories. La seconde notait les millésimes 2022-2023. Les Frères Dubois n'ont pas laissé beaucoup de chance à leurs concurrents et placent deux grands crus: le Dézaley-Marsens «De la Tour» 2023 et le Calamin-Versailles 2023. La Viborne 2023 de Mont-sur-Rolle, vin bio très rond qui a remporté le trophée bio, sort 3^e.

Un chardonnay de Bonvillars

Mais des «choses superbes» se cachaient aussi dans les blancs d'autres catégories. À l'image du chardonnay de Bonvillars, bien sûr. «Un vin populaire!» insiste Olivier Robert, œnologue de la cave. Légèrement boisé, ce vin profite d'un terroir proche de ceux que l'on trouve en Bourgogne. Le Prestige Vio-gnier d'Aigle en Amphore 2023 d'Henri Badoux (2^e) mérite aussi de s'y arrêter. «Vinifié dans le béton, sans 2^e fermentation», nous explique l'œnologue Marjorie Bonvin, c'est un vin fin et fringant, que l'on pourra aussi bien boire vite ou oublier en cave.

Obriest a aussi concocté un breuvage passionnant: le Dorral Clos du Rocher 2019, un Yverne liqueux (1^{er} prix) produit à 600 exemplaires et pré-

senté dans une bouteille de porto. «Le raisin a été récolté début décembre, puis élevé trois ans dans du bois neuf, explique l'œnologue Léonard Pfister. Il n'a que 70 grammes de sucre et 12° d'alcool. Nous voulions que ce soit un liqueux qui en redemande.» Défi relevé: ce 2019, malgré son sucre, garde une immense fraîcheur.

Des premiers prix et deux ambassadeurs

Citons encore les premiers prix des autres catégories: l'Orpelin brut rosé 2022 AOC Bonvillars des Vins Schopfer pour les effervescents; le Trois Tours rosé 2024, un Cèil-de-Perdrix des Celliers du Chablais, pour les ro-

«Une note pareille pour une spécialité blanche en terres vaudoises, c'est génial!»

Nicolas Joss
Directeur de Swiss Wine Promotion

sés; le Rossillon noir 2023 de la Cave des Rossillonnes, pour les pinots noirs (la cave de Vinzel avait présenté sept vins et place aussi son Dominoir et son Rossillon blanc sur les podiums); le Gamay Confidentiel 2023 – grand vainqueur de prix d'une constante élégance – du Château de Valeyres; le Toit Noir 2023 du Domaine du Vieux Toit à Mont-sur-Rolle pour les assemblages rouges; et la Syrah 2023 AOC Lavaux Saint-Saphorin de la Cave des Rois – une «bombe», selon Marco Grognez. Avis partagé mais vin à oublier un moment en cave – pour les autres cépages rouges.

Cette remise de prix a aussi été l'occasion de médailler deux personnes essentielles dans son organisation: Philippe Addor et Christophe Pache sont devenus Commandeurs de l'ordre des vins vaudois, adoubés par la ministre Valérie Dittli. Le premier a fondé GWS - Aux services du vin il y a vingt ans avec le regretté Roger Burgdorfer. Il a été rejoint il y a quatorze ans par son jeune collègue. Ensemble, ils supervisent la plupart des dégustations en Suisse romande, que ce soit du vin ou... du cervelas!

Cécile Collet
Tous les résultats sur www.selection-vins-vaudois.ch

PUBLICITÉ



Plus de spectacles.
Moins de dépenses.
carteb.ch



carte blanche

Votre abo et bien plus! Du journalisme de qualité et plus encore grâce à votre carte de fidélité carte blanche. Profitez d'avantages dans le domaine de la culture, des loisirs, des voyages, du sport et bien plus encore.